

Le samedi 12 décembre 2020

ASSEMBLEE GENERALE 2020

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION ELECTORALE

Composition de la commission électorale :

- Monsieur Jean-Claude LAVERHNE (Président),
- Madame Harmony BOUVIER
- Mme Michelle ADNET
- M. Fabrice LANNE
- M. Jean-Pierre DEMANGEON

Seul le Président de la commission est présent au siège de la FFTA. Les autres membres suivent l'ouverture des urnes en visioconférence avec un partage d'écran.

Sont également présent au moment de l'ouverture des urnes :

- Monsieur Jean-Michel CLEROY en tant que représentant de la liste « Bâtir ensemble le club de demain »
- Monsieur Julien MEGRET en tant que représentant de la liste « Bâtir ensemble le club de demain »
- Monsieur Thomas NAGLIERI en tant que représentant de la liste « Avec tous les archers »
- Madame Constance TERRIER en tant que représentant de la liste « Avec tous les archers »
- Monsieur Benoit RAVIET en tant que directeur administratif ;
- Madame Patricia RENAUD en tant qu'assistante de direction à la direction générale,
- Madame Angélique VASSEUR, secrétaire administrative

Dates du scrutin

Le scrutin s'est déroulé le 12/12/2020 entre 12h00 et 13h00.

Déroulement :

L'assemblée générale a débuté à 11h45 en visioconférence.

La visioconférence a pris fin à 12h05 et les votes en ligne ont démarré comme prévu à 12h00 comme l'avait défini la société Néovote.

Le vote s'est terminé à 13h00. Le scrutin est clos à 13h00.

L'ouverture des urnes :

Cinq membres de la commission ont participé au dépouillement des votes en présentiel ou en distanciel. La commission électorale a constaté qu'aucun problème technique n'est venu perturber le processus de vote. Il est procédé au dépouillement. Deux membres de la commission ont rentré leur code de déchiffrement qui a permis l'ouverture des urnes.

La commission et les membres présents dans la salle ont pris connaissance des résultats des deux résolutions ;

La commission à ensuite vérifier la liste des émargements transmises par le bureau de vote.

La commission électorale vous propose de prendre connaissance des résultats des votes sur les deux résolutions exprimées lors de cette assemblée générale ci-après :

	Nbr de votants	Nbr de voix
Nombre d'électeurs inscrits	148	10372
Nombre d'émargements	145	10215
Nombre d'enveloppes de vote	145	10215
Taux de participation	97,97%	98,48%

		Nbr de suffrages		Nbr de voix	
Résolution 1 : Approbation du procès-verbal n°593 de l'assemblée générale du 10 octobre 2020	Oui	134	92,41%	9471	92,72%
	Non	1	0,69%	123	1,20%

		Nbr de suffrages		Nbr de voix	
Résolution 2 : Election du Comité Directeur	Liste « Batir ensemble le club de demain » menée par M. Jean-Michel CLEROY	89	61,38%	5765	56,44%
	Liste « Avec tous les archers » menée par M. Thomas NAGLIERI	56	38,62%	4450	43,56%
	Vote blanc	0	0,00%	0	0,00%

Les résultats

- La liste «Bâtir ensemble le club de demain » menée par M. Jean-Michel CLEROY obtient donc 13 sièges grâce à la majorité des suffrages et 7 sièges proportionnellement au nombre de suffrages exprimés conformément aux dispositions du règlement intérieur de la FFTA ;
- La liste «Avec tous les archers » menée par M. Thomas NAGLIERI obtient quant à elle 5 sièges grâce à la répartition propositionnelle des 12 sièges restant à distribuer pour constituer le comité directeur ;

Composition du comité directeur

Monsieur Jean-Michel CLEROY	
Madame Catherine PELLEN	Monsieur Jean CHESSE
Monsieur Dominique OHLMANN	Monsieur Philippe FAURE
Monsieur Thierry DEFRANCE de TERSANT	Monsieur Christophe PEZET
Madame Edwige ROLAND	Monsieur Jacques PETITJEAN (Médecin)
Monsieur Julien MEGRET	Madame Monique SALAUN-LE BAUT
Madame Evelyne GLAIZE	Monsieur Hervé TOGGWILER
Monsieur Michel DAUMAS	Madame Geneviève FREUND
Monsieur Gérard GUINGOUAIN	Monsieur Thomas NAGLIERI
Monsieur Xavier MOURONVALLE	Madame Constance TERRIER
Madame Carole FERRIOU	Monsieur Maurice LANGRY
Monsieur Jean-Jacques BECQUET	Madame Bénédicte CARDIN
Madame Dominique SALIOU	Madame Virginie ARNOLD*

Compte tenu des résultats et des pourcentages obtenus par les deux listes Madame Virginie ARNOLD (Liste « Avec tous les archers ») est élue au titre de la parité homme/femme et remplace M. Olivier GRILLAT (Liste « Avec tous les archers ») conformément à l'article 12.5 des statuts de la fédération.

Monsieur Jean-Michel CLEROY en tant que premier candidat sur la liste « Bâtir ensemble le club de demain » va assurer la fonction de Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc conformément à l'article 17 des statuts.

Signature du Président de la commission électorale

Monsieur Jean-Claude LAVERNHE



* Elue au titre de la parité homme/femme